

Association Cluster Food & Nutrition

Passage du Cardinal 11
1700 Fribourg

Déclaration d'intégralité à l'attention de la société SwissAudit (Mittelland) SA relative aux comptes annuels de l'exercice 2022

Nous délivrons la présente déclaration d'intégralité en relation avec votre contrôle restreint des comptes annuels (bilan, compte de résultats, tableau de flux de trésorerie et annexes) de l'**Association Cluster Food & Nutrition** pour l'exercice arrêté le **31 décembre 2022**. Le but de votre contrôle est de délivrer une opinion permettant de déterminer si les comptes annuels et l'emploi du bénéfice sont conformes dans tous leurs aspects significatifs à la loi suisse et aux statuts.

Nous reconnaissons la responsabilité du **comité** en ce qui concerne l'établissement des comptes annuels. Le **comité** a approuvé les comptes annuels et va les communiquer à l'**assemblée générale des membres**. Nous confirmons que les exigences légales, pour qu'il soit procédé à un contrôle restreint, sont réunies.

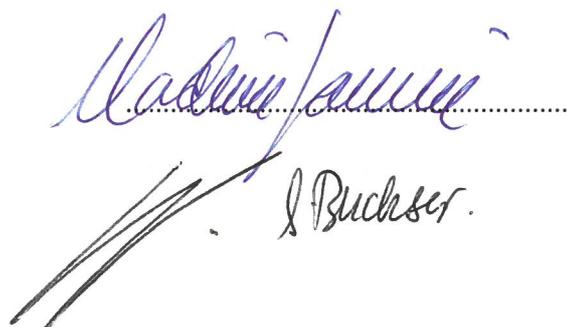
Nous vous confirmons, en toute bonne foi, les éléments suivants :

- Les comptes annuels sont conformes à la loi suisse et aux statuts et, à cet égard, ne comportent pas d'anomalies significatives (erreurs dans la saisie, l'évaluation, la présentation ou la publication. L'omission d'indications en fait également partie).
- Toutes les informations, tous les livres et documents comptables, ainsi que la correspondance commerciale et les procès-verbaux de toutes les **assemblées générales** et séances des **comités** ont été mis à votre disposition.
- **L'Association Cluster Food & Nutrition** s'est conformée à tous les accords contractuels et prescriptions légales (p. ex. en matière d'assurances sociales, de protection de l'environnement) dont leur non-respect pourrait avoir une incidence significative sur les comptes annuels.
- Les informations que nous vous avons fournies concernant l'identification des parties liées sont complètes. De plus, la mention des avoirs et dettes à l'égard des parties liées est complète et exacte.
- Nous n'avons aucune nécessité ou intention de liquider l'association ou de restreindre de façon notable ses activités. Nous n'avons pas non plus connaissance d'événements qui portent sérieusement préjudice à la capacité de **L'Association Cluster Food & Nutrition** à continuer son exploitation (Going Concern).
- Nous vous avons communiqué dans le détail la constitution, la dissolution et l'état des réserves latentes (art. 959c al. 1 ch. 3 CO).
- Nous n'avons aucun projet ou intention susceptible d'influencer de manière significative l'établissement au bilan, l'évaluation ou la présentation des actifs et des passifs reflétés dans les comptes annuels.
- **L'Association Cluster Food & Nutrition** est l'ayant droit de tous ses actifs. Aucun d'entre eux n'a été nanti, à l'exception de ceux mentionnés dans les comptes annuels publiés dans l'annexe.
- Nous avons correctement enregistré et présenté tous les passifs et tous les engagements conditionnels (garanties, cautionnements et déclarations similaires envers des tiers). Tous les événements significatifs postérieurs à la date du bilan sont enregistrés et présentés dans les comptes annuels.
- Des prétentions, résultant de litiges ou de différends, qui sont importantes pour l'appréciation des comptes annuels de l'entreprise, n'existaient pas à la date du bilan.

- Nous avons présenté tous les contrats de crédit. Les conditions y relatives étaient respectées à la date du bilan et le sont à la date de signature de la présente déclaration d'intégralité.
- Le montant et l'objet de fonds propres non librement disponibles (p. ex. les réserves au sens de l'art. 671 ss CO) sont correctement enregistrés et mentionnés dans les comptes annuels.

Fribourg, le 12 mai 2023

Association Cluster Food & Nutrition



Annexes :

- Exemple signé des comptes annuels



cluster food
& nutrition

Association Cluster Food & Nutrition

Fribourg

Etats financiers 2022
Comparés à 2021

Comptes en CHF

Association Cluster Food & Nutrition
BILAN AU 31 DECEMBRE 2022

	Annexe	31.12.2022 CHF	31.12.2021 CHF
<u>ACTIFS</u>			
<u>Actifs circulants</u>			
Trésorerie		52 718.85	57 362.25
Créances résultant de prestations de services	3a	71 849.00	67 591.00
Actifs de régularisation	3b	2 582.70	7 548.90
Total de l'actif circulant		127 150.55	132 502.15
<u>Actifs immobilisés</u>			
Immobilisations financières		2 150.00	2 150.00
Total de l'actif immobilisé		2 150.00	2 150.00
Total des actifs		129 300.55	134 652.15

Association Cluster Food & Nutrition
BILAN AU 31 DECEMBRE 2022

	Annexe	31.12.2022 CHF	31.12.2021 CHF
<u>PASSIFS</u>			
<u>Capitaux étrangers à court terme</u>			
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services		10 326.90	63 516.60
Passifs de régularisation	3c	6 248.65	14 437.35
Total des capitaux étrangers à court terme		16 575.55	77 953.95
<u>Fonds propres</u>			
Résultat reporté		56 698.20	7 828.45
Résultat de l'exercice		56 026.80	48 869.75
Total des fonds propres		112 725.00	56 698.20
Total des passifs		129 300.55	134 652.15

Association Cluster Food & Nutrition

COMPTE DE RESULTAT 2022

	Annexe	2022	2021
		CHF	CHF
<u>Financement</u>			
Contributions financières Prom FR		150 000.00	150 000.00
Cotisation des membres		44 633.40	36 341.65
Prestations à des tiers		109 711.00	59 146.35
Total du financement		304 344.40	245 488.00
 <u>Résultat organisation d'évènements</u>			
Inscription participants et exposants		18 202.90	1 050.00
Produits sponsoring		17 800.00	0.00
Produits évènements		10 576.60	1 796.00
Frais évènements		-56 582.80	-2 940.70
Résultat organisation d'évènements		-10 003.30	-94.70
 <u>NTN Innobooster 2021-2024</u>			
Co-financement du CFN*		-8 419.00	-9 334.00
Résultat NTN Innobooster 2021-2024		-8 419.00	-9 334.00
 <i>* La charge de co-financement était inscrite comme frais d'évènements dans les états financiers 2021. La présentation a été modifiée dans les états financiers 2022 pour l'année 2022 et 2021.</i>			
 <u>Autres charges d'exploitation</u>			
Frais de personnel		-188 403.30	-154 988.40
Matériel de bureau		-2 754.45	-2 371.80
Frais informatique et internet		-8 373.85	-6 310.30
Honoraires et frais d'administration		-5 526.70	-4 456.30
Frais du comité et de l'assemblée générale		-4 314.90	-6 041.90
Don		-802.35	-400.00
Marketing et communication		-2 281.60	-3 887.65
Frais de locaux		-17 335.80	-8 051.20
Total des autres charges d'exploitation		-229 792.95	-186 507.55
 Résultat d'exploitation		 56 129.15	 49 551.75
		18.44%	20.18%

Association Cluster Food & Nutrition
 COMPTE DE RESULTAT 2022

	Annexe	2022	2021
		CHF	CHF
Résultat d'exploitation		56 129.15	49 551.75
Résultat financier		-102.35	-100.00
Résultat d'exploitation avant impôts		56 026.80	49 451.75
Charges exceptionnelles ou hors période		0.00	-582.00
Bénéfice (perte) de l'exercice		56 026.80	48 869.75
		18.41%	19.91%

Association Cluster Food & Nutrition

ANNEXE AUX COMPTES

1. INFORMATIONS GENERALES

L'association Cluster Food & Nutrition est une association qui a son siège à Fribourg. L'association a pour but de (1) promouvoir l'innovation sous toutes ses formes, notamment par des projets collaboratifs, dans les différentes branches de l'agroalimentaire et de la nutrition, (2) améliorer la compétitivité et la performance des acteurs du secteur, (3) promouvoir le transfert technologique (TT) et des connaissances entre ses partenaires et plus particulièrement en favorisant le TT entre ses institutions de formation/recherche et les entreprises partenaires, (4) promouvoir la formation continue des collaborateurs des institutions partenaires, (5) assurer un rôle d'interlocuteur vis-à-vis de l'Etat et des autres associations, promouvoir les collaborations et harmonisation inter-cantoniales, (6) susciter l'implantation de nouvelles entreprises, (7) contribuer à la création d'activités à haute valeur ajoutée, (8) contribuer au rayonnement du secteur agroalimentaire et de la nutrition des régions concernées.

2. INFORMATIONS SUR LES PRINCIPES MIS EN APPLICATION DANS LES COMPTES

ANNUELS

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux directives de la loi suisse, particulièrement l'article sur la comptabilité commerciale et la présentation des comptes du Code des Obligations.

3. INDICATIONS, VENTILATION ET EXPLICATIONS POUR LES POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT

(a) Créances résultant de prestations de services	VALEUR BRUTE	DUCROIRE	NET au 31.12.2022	NET au 31.12.2021
Créances envers des tiers	71 849.00	0.00	71 849.00	67 591.00
Total	71 849.00	0.00	71 849.00	67 591.00

(b) Actifs de régularisation	au 31.12.2022	au 31.12.2021
Charges payées d'avance	2 582.70	5 752.90
Produit à recevoir	0.00	1 796.00
Total	2 582.70	7 548.90

(c) Passifs de régularisation	au 31.12.2022	au 31.12.2021
Charges à payer	6 248.65	14 437.35
Total	6 248.65	14 437.35

Association Cluster Food & Nutrition

ANNEXE AUX COMPTES

4. NOMBRE DE COLLABORATEURS

L'association emploie en moyenne moins de dix personnes équivalent plein temps.

5. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS APRES LA DATE DU BILAN

Après la date d'établissement du bilan et jusqu'à l'adoption des comptes annuels, aucun événement important qui aurait pu altérer la validité des comptes annuels 2022 ou qui aurait dû être publié à ce point, ne s'est produit.

Il n'y a pas d'autres faits à déclaration obligatoire conformément à l'article 959c du Code des Obligations.



S. Buchser

Association Cluster Food & Nutrition

